



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre des Députés**

Luxembourg, le 02 juillet 2020

REÇU  
Par Alf Christian, 10:47, 02/07/2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une **question urgente** à Monsieur le Ministre de la Défense relative à la détection du Covid-19 au sein de l'armée.

Au vu de la propagation du SARS-CoV-19 au travers de différents secteurs, il me revient que des militaires auraient été testés positif au Covid-19.

C'est dans ce contexte que j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Défense :

- Est-ce que des militaires ont été testés positifs au Covid-19 ?
- Si cela s'avère être le cas, combien de militaires ont été affectés par le SARS-CoV-19 ?
- Dans le but de couper la chaîne d'infections et de protéger l'entourage du ou des infecté(s), quelle est la stratégie du Gouvernement ?
- Les militaires qui étaient en contact avec le ou les militaire(s) infecté(s) ont-ils été mis en quarantaine ?
- Les militaires se font-ils tester au Covid-19 ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz

Député

**Le caractère urgent de la question a été reconnu (02.07.2020)**